Association « UNION DES CARRELETS DE L'ARC ATLANTIQUE »

Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive DÉCLARATION D'EXISTENCE

Le 25 mai 2019 à CHANIERS (17610), les fondateurs de l'association **« UNION DES CARRELETS DE L'ARC ATLANTIQUE »** se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

Etaient présentes les associations suivantes :

- Les Cabaniers du Médoc : Christophe COSTA, Président
- Les Pêcheurs au Carrelet de l'estuaire de la Gironde : Serge CARRÈRE, Président
- Les Carrelets Charentais : Patrick BELLOUARD, Président
- L'ADAPAEF 17 : Jean-Paul GIRARD, Président
- L'ADAPAEF 33 : Michel RICHARD (représentant Paul TOITOT, Président)
- Les Pêcheries de la Côte de Jade : Jack-Alain GUIHO, Président

La présidence de la séance est confiée à Christophe COSTA
Le Secrétariat de séance est confié à Jean-Charles KOENIG (Carrelets Charentais)

Le Président rappelle l'ordre de jour :

1) Examen du projet de statuts de l'association
2) Adoption des statuts définitifs
3) Rédaction de la "Déclaration d'existence" (avec pouvoir donné à l'un des membres de procéder à la déclaration en Préfecture).
4) Détermination de la date et du lieu de la prochaine rencontre.
5) Objectifs et projets
6) Questions diverses

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoption des statuts
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau initiaux.

Le premier Conseil d'Administration est composé de l'ensemble des personnes présentes à la réunion.

La composition du premier bureau est la suivante :

- Un Président : Christophe COSTA, Cabaniers du Médoc
- Un Vice-Président : Serge CARRERE, Pêcheurs au Carrelets estuaire de la Gironde
- Un Vice-Président : Jack-Alain GUIHO, Pêcheries Côte de Jade
- Une Vice-Présidente : Françoise KOENIG, Carrelets Charentais
- Un Vice-Président : Michel RICHARD, ADAPAEF 33
- Un Secrétaire : Jean-Charles KOENIG, Carrelets Charentais
- Un Secrétaire adjoint : Jean-Françoise GILS, ADAPAEF33
- Un Trésorier : Patrick BLASCO, Cabaniers du Médoc
- Un Trésorier-adjoint : Jean-Paul GIRARD, ADAPAEF17

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Détermination du montant des cotisations
L'assemblée fixe la cotisation annuelle à 50 euros.

Siège de l'association :

Le Siège de l'Union est fixé à l'adresse suivante :

Union des Carrelets de l'Arc Atlantique
Mairie de Chaniers
2, rue Aliénor d'Aquitaine, 17610 CHANIERS

Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration :

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à **Jean-Paul GIRARD** aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par le Président de séance et le secrétaire de séance.

A Chaniers, le 25 mai 2019

Signatures

Le Président
Christophe COSTA

Le Secrétaire
Jean-Charles KOENIG

